

confintea VI

Bulletin de suivi n° 9

Octobre – décembre 2014



Pour l'UNESCO, le *Cadre d'action de Belém* (BFA), document final de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes qui s'est tenue en 2009, constitue le référentiel pour le pilotage des progrès accomplis par les Etats membres en matière d'éducation des adultes dans les domaines suivants : alphabétisation, politique, gouvernance, financement, participation, inclusion et équité ainsi que qualité. L'année 2015 marquera la fin des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies ainsi que des Objectifs de Dakar pour l'Éducation pour tous (EPT). En conséquence, les activités de l'UIL au cours de l'année prochaine s'articuleront autour de deux objectifs interconnectés : 1) établir un bilan des progrès accomplis au sein des États membres dans la mise en œuvre du *Cadre d'action de Belém* par les différents acteurs et partenaires de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, et 2) faire en sorte que les nouveaux objectifs de développement (« Agenda post-2015 ») intègrent le potentiel de l'apprentissage et l'éducation des adultes pour le développement durable.

Dans ce contexte, nous nous réjouissons de recevoir les rapports des États membres concernant les progrès réalisés depuis 2009 en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes à l'aune du *Cadre d'action de Belém*. Ces rapports constitueront la base du troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III) qui aura cette fois pour thématique les « Bienfaits plus larges de l'apprentissage et l'éducation des adultes » et analysera ces bienfaits en matière de santé et bien-être, communauté et société ainsi qu'emploi et marché du travail. Nous attendons également avec impatience de recevoir les commentaires des États membres concernant le projet de révision de la *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes* adoptée en 1976. Ceux-ci nous permettront d'élaborer le projet final qui sera soumis à approbation lors de la 38e Conférence générale de l'UNESCO en automne 2015.

Je suis convaincu que la communauté internationale continuera de soutenir de façon constructive l'application du droit à l'éducation pour tous dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie, reconnaissant simultanément le rôle de l'éducation extrascolaire en général et de l'apprentissage et

l'éducation des adultes non formels en particulier. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie s'efforcera de soutenir les Etats membres dans leurs ultimes efforts en faveur de l'Éducation pour tous et dans la réalisation des objectifs d'apprentissage tout au long de la vie, qui seront fixés dans l'Agenda post-2015.

Arne Carlsen
Directeur, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

Remaniement de la *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes*, adoptée en 1976 : commentaires des États membres attendus sous peu

Le remaniement de la *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes* adoptée en 1976, que stipulait le *Cadre d'action de Belém*, se déroule comme prévu et en conformité avec les règles et réglementations de l'UNESCO. Le nouveau document-projet préparé avec l'assistance d'experts internationaux et en consultation avec toute une gamme d'acteurs clés a été envoyé par la Directrice générale de l'UNESCO aux Etats membres en septembre 2014, accompagné d'un [rapport préliminaire](#) sur le processus de remaniement (voir également le [bulletin n°8](#)).



Afin de remobiliser les autorités compétentes dans les différents États membres pour qu'elles révisent le premier projet de texte et y proposent des améliorations, le Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'éducation a expédié en décembre 2014 une lettre à toutes les Commissions nationales, insistant sur le fait que le processus de remaniement a lieu à un moment critique du débat international sur l'éducation et le développement au-delà de 2015. Il y a réitéré la conviction que l'apprentissage et l'éducation des adultes constituent une réponse prometteuse au défi d'édifier des sociétés plus équitables et pérennes et a prié les destinataires de proposer des améliorations au texte du projet.

Des commentaires et observations consolidés de la part des États membres devront parvenir à l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie d'ici le 10 janvier 2015 au plus tard.

NB : Les premiers commentaires nous ont été récemment soumis par la Direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle de la Côte d'Ivoire.



Première réunion d'experts en vue du troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes

Le prochain Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III), dont la publication est programmée pour début 2016, est d'ores et déjà en préparation. Il présentera un recensement des avancées dans l'application du *Cadre d'action de Belém* et sera axé sur les bienfaits de l'apprentissage des adultes pour la santé et le bien-être, la société et la communauté, l'emploi et le marché du travail.

En vue de sa rédaction, l'UIL coopère actuellement avec des chercheurs expérimentés et des experts de haut niveau actifs auprès d'universités et d'organisations internationales, dont l'Institut de statistique de l'UNESCO, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques et l'Organisation mondiale de la Santé.

La première réunion d'experts sur le rapport GRALE III s'est tenue à l'UIL les 17 et 18 novembre 2014, en vue de définir le cap de cette publication phare. La seconde réunion d'experts est programmée pour les 11 et 12 juin 2015.

Requis à l'origine par la CONFITEA VI, les rapports GRALE recensent les avancées mondiales dans le domaine des politiques et des pratiques en éducation des adultes, et plaident en faveur d'un rôle plus marqué de l'apprentissage des adultes dans les politiques éducatives nationales. Ils fournissent des renseignements précieux aux analystes et décideurs, en les informant de la situation actuelle de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, et en rappelant aux gouvernements leurs engagements pris lors de la CONFITEA VI. Le rapport GRALE II a été publié en 2013 (également disponible en [portugais](#)).

Liens :

[Cadre d'action de Belém \(PDF\)](#)

[GRALE II \(PDF, 1444 KB\)](#)

[GRALE I \(PDF, 2623 KB\)](#)

Programme des bourses d'études et stages de recherche CONFITEA de l'UIL en 2015

Afin d'appuyer la tenue des engagements pris lors de la CONFITEA VI, l'UIL proposera respectivement six stages de recherche et six bourses d'études pour les personnels clés et les chercheurs des États membres en octobre/novembre 2015. Les stages s'adressent à des représentants du gouvernement et des spécialistes de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Parmi leurs attributions figurera l'élaboration d'une proposition de politique traitant d'au moins un des domaines d'action du *Cadre d'action de Belém* (alphabétisation, politique,



Participants au programme de bourses d'études 2013

*De gauche à droite :
M. Zoglul Haider,
Bangladesh ;
M. Kuol Atem Bol,
Soudan du Sud et
M. Tquabo Aimut
Gebreselassie,
Érythrée*

gouvernance, financement, participation et équité, qualité) et destinée à améliorer l'apprentissage et l'éducation des adultes dans leurs pays respectifs. Les candidatures au programme de bourses sont censées provenir de chercheurs.

Le programme de bourses CONFITEA constitue un moyen de renforcer les capacités au sein des Etats membres pour la réalisation des engagements du *Cadre d'action de Belém* dans la mesure où il fournit orientation et conseils dans la prise de décisions permettant de promouvoir et revitaliser l'éducation des adultes dans une optique d'apprentissage tout au long de la vie.

Il est attendu des participants qu'ils améliorent le plaidoyer en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes au niveau national et qu'ils renforcent la coopération entre les différents acteurs dans leurs pays.

Le choix des candidats pour le programme de bourses CONFITEA s'opérera dans le respect d'un équilibre géographique (régional et national) et de la parité des sexes. Ce programme vient en complément du programme CONFITEA de stages de recherche qui met l'accent sur la recherche et l'appui technique à des étudiants et des chercheurs hautement qualifiés, issus des Etats membres de l'UNESCO (voir [Bulletin n°8](#)).

L'appel à candidatures pour 2015 paraîtra sur le site Web de l'UIL début 2015.

Contact : a.owusu-boampong@unesco.org



Réformes et nouvelles perspectives pour l'éducation des adultes en Ouzbékistan

Le plan 2013-2017 pour le secteur de l'éducation en République d'Ouzbékistan fait actuellement l'objet d'une analyse visant à identifier les lacunes dans les opportunités d'éducation des adultes et d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Une conférence nationale intitulée « Éducation des adultes en Ouzbékistan : réformes et perspectives » s'est déroulée dans la ville de Tachkent les 24 et 25 septembre

2014, dans le but de stimuler le dialogue entre grandes parties prenantes, d'examiner la situation actuelle des prestations d'éducation des adultes, évaluer l'étendue de l'application des recommandations émises lors d'événements précédents, et de tracer les perspectives de l'évolution ultérieure.

L'UIL a été invité à y présenter des exemples de politiques et de pratiques appliquées à travers le monde ainsi que le processus de suivi de la CONFITEA. Les participants ont contribué à fixer des objectifs en vue de combler certaines lacunes dans les domaines (i) politiques et législations, (ii) infrastructure et accès, (iii) gouvernance et développement des capacités, (iv) suivi et évaluation.

Cette conférence a été organisée par l'office régional Asie centrale de dvv international en Ouzbékistan, la Commission nationale de la République d'Ouzbékistan pour l'UNESCO et le bureau de l'UNESCO à Tachkent, en partenariat avec le ministère ouzbek de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire spécialisé.



Renforcer l'apprentissage et l'éducation des adultes pour les femmes en Arabie saoudite

L'UIL a animé un atelier de formation pour les directeurs et cadres responsables de l'éducation des jeunes et des adultes destinée spécifiquement aux femmes à l'échelle nationale et provinciale en Arabie saoudite. Cet atelier, qui s'est tenu du 29 septembre au 10 octobre 2014 avec le soutien du ministère de l'Éducation d'Arabie saoudite, avait pour objectif d'aider les participants à élaborer et réviser des politiques et programmes tenant compte de la dimension du genre, adaptés au contexte social et économique particulier de l'Arabie saoudite.

Une stratégie de suivi a été débattue et approuvée à la fin de l'atelier. Selon cette stratégie, les participants rédigeront une proposition de politique nationale d'apprentissage et d'éducation des adultes dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. L'UIL fournira une assistance technique continue et organisera un atelier en Arabie saoudite en 2015 avec le ministère de l'Éducation et d'autres partenaires.